



**Le collectif Je t'Aide
publie une synthèse des demandes des aidant.e.s :
« Porter la voix des aidant.e.s dans le Grand Débat National »**

Paris, le 16 Avril 2019

Congé rémunéré, droits à la retraite, création d'un statut, ... les demandes des aidant.e.s sont nombreuses et urgentes. Suite à la consultation nationale menée auprès des aidant.e.s et au débat du 12 mars dernier, le Collectif Je t'Aide publie une synthèse rassemblant les demandes des aidant.e.s. Cette synthèse sera remise prochainement à différents ministères et notamment, à Madame la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, et sera intégrée dans les actions de plaidoyer du Collectif, afin que la reconnaissance des aidant.e.s et leurs droits progressent.

Une consultation inédite

Une consultation publique et nationale menée par le Collectif Je t'Aide, auprès des aidant.e.s pour entendre et prendre en compte leurs demandes, a permis de récolter **plus de 270 contributions** en ligne. C'est à partir de ces propositions récoltées qu'une conférence-débat, organisée le 12 mars dernier, a donné lieu à des échanges entre aidant.e.s, professionnel.le.s des collectivités et élu.e.s et de laquelle a émané une synthèse. Celle-ci sera remise prochainement aux différents ministères concernés.

Une synthèse portant sur quatre thèmes dominants

Quatre thèmes ont émergé de la consultation et ont servi de cadre à la réflexion des groupes de travail :

Créer un statut d'aidant.e.s

« Il faudrait créer un comité de représentation des aidant.e.s pour intervenir au niveau du Gouvernement, ou désigner un Secrétaire d'Etat pour les aidant.e.s »

La création d'un statut est une demande récurrente chez les aidant.e.s. Créer un statut, c'est permettre une reconnaissance des aidant.e.s et donc **ouvrir à des droits concrets : sociaux, fiscaux, répit, retraite, formation, congé de proche aidant.e, etc...**

Rendre visibles les aidant.e.s sert l'intérêt général et permet de souligner la communauté d'intérêts entre les aidant.e.s proches et les professionnel.le.s.

Faciliter la vie quotidienne des aidant.e.s

A qui s'adresser pour aménager le domicile ? Comment apprendre les bons gestes ? Ai-je des droits ? Les aidant.e.s témoignent de la complexité de trouver des informations sur leurs droits et les aides existantes.

La centralisation des recours et des informations, la création d'un guichet unique, la formation du service public, la simplification des démarches et de l'organisation sur les territoires constituent des demandes fortes de la part des aidant.e.s.

Faciliter le quotidien, c'est aussi apporter des aides financières aux aidant.e.s, par exemple obtenir la gratuité des transports.

« Quand on est aidant.e, ça nous tombe dessus, on ne sait pas à qui s'adresser. Il faudrait des réponses concrètes et centralisées en un seul point pour répondre à nos questions »

Rendre la fiscalité plus juste pour les aidant.e.s

« L'aidé.e n'a pas demandé à être malade ou handicapé.e et l'aidant.e à suppléer aux manquements de l'Etat français »

Trop souvent, les aidant.e.s se précarisent, alors même qu'il.elle.s rendent service à la collectivité.

Exonération des impôts relative au volume d'heures d'aide, crédits d'impôts sur les équipements, les aménagements, l'aide à domicile et les hébergements, suppression de l'imposition des aides reçues (PCH), les demandes sont nombreuses.

D'autres requêtes plus pratiques ont été exprimées : **relever les plafonds de l'APA** pour les personnes résidentes en EHPADs, **accorder le droit à l'erreur** pour les familles qui ont des défauts de paiement des impôts, mais aussi **créer un crédit d'impôts** pour les équipements numériques, indispensables dans les démarches administratives d'aides aux aidant.e.s.

Sensibiliser la société pour informer et repérer les aidant.e.s en situation de fragilité

La demande de sensibilisation du grand public, de la société, des professionnel.le.s, des élu.e.s, est aussi au coeur des témoignages reçus.

Au même titre que les grandes campagnes de sensibilisation telles « *Manger 5 fruits et légumes par jour* », et si l'Etat est sincère dans ses discours répétés de souhait que les aidant.e.s soient mieux identifié.e.s et reconnu.e.s, il doit mettre des moyens pour les faire sortir de l'ombre.

« Il faudrait un budget dégagé par l'état pour réaliser une campagne de sensibilisation nationale sur la condition des aidant.e.s »

Une telle action de l'Etat doit mobiliser en inter-ministériel : droits des femmes, éducation nationale, budget/économie, santé, numérique : la question des aidant.e.s doit sortir du périmètre exclusif du ministère de la santé et des solidarités.

Les professionnels de Santé, les managers et les RH en entreprise doivent, quant à eux, participer au repérage et à l'accompagnement spécifique des aidant.e.s.

Retrouvez toutes les demandes du Collectif Je t'Aide et les 21 demandes adressées au Gouvernement sur :

<https://www.associationjetaide.org/mobilisation-porter-la-voix-des-aidant-e-s-dans-le-grand-debat-national/>

A propos de Je t'Aide

La mission de l'association Je t'Aide est d'accompagner et d'accélérer la reconnaissance des aidant.e.s. Le collectif se positionne, dans une logique de coopération entre structures et avec les aidant.e.s, pour porter ensemble la voix des aidant.e.s, notamment via des actions de mobilisation citoyenne (des aidant.e.s, des institutions, des structures propres à les soutenir, des médias, de la société entière), et des actions de plaidoyer. L'association soutient tout projet ou dispositif qui apporte un soutien concret aux aidant.e.s. Notre objectif : faire progresser les droits et la reconnaissance des aidant.e.s, par la société et par les professionnels de santé et du médico-social. En savoir plus :

<https://www.associationjetaide.org/>

Contact presse : Florence Sabatier - florence@associationjetaide.org - Tél. : 06.61.41.02.98



PHARMACEUTICAL COMPANIES OF
Johnson & Johnson

